



## VOUS PROPOSENT

# La publicité dans l'espace public : une fatalité ?

**Vendredi 6 mars 2009** (20h/23h)

**Samedi 11 avril 2009** (10h/12h30)

### La publicité dans l'espace public : une fatalité ?

avec **Gabriel AMARD**, président de la communauté d'agglomération "Les Lacs de l'Essonne"

La publicité véhicule l'idéologie dominante. Les maires et les conseils municipaux peuvent agir et réglementer dans des zones de publicité restreintes. Règlements, procédures, mobiliers urbains : comment stopper la prolifération de la publicité ?

**Lieu : 63, avenue de la République 75011 Paris  
M° Ligne 3 - Rue Saint-Maur**



## BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL AUX ATELIERS

(vaut contrat simplifié de formation)

### La publicité dans l'espace public : une fatalité ?

**Le Vendredi 6 mars 2009**

**Le Samedi 11 avril 2009**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Ville : ..... E-mail : .....

Fonction électorale : .....

En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50% et Formation et citoyenneté se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

**Je serai présent au repas après la formation**

#### Elus et agents territoriaux des collectivités de :

- moins de 1 000 habitants ..... 100€
- de 1000 à 5 000 ..... 150€
- de 5 000 à 10 000 ..... 200€
- de 10 000 à 20 000 ..... 250€
- de 20 000 à 30 000 ..... 300€
- de 30 000 à 40 000 ..... 350€

- de 40 000 à 50 000 ..... 400€
- de 50 000 à 75 000 ..... 450€
- de 75 000 à 100 000 ..... 500€
- plus de 100 000 ..... 550€

#### Conseillers généraux et régionaux :

- ..... 750€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)  
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable  
avec cachet de la collectivité